



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE- MEAULNE-VITRAY**  
**Le 15 décembre 2020**

**Présents** : Jacques **BARDIOT**, Arthur **CASAUX**, Paula **CHAUSSENOT**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, Lara **DUPLAIX**, Jessica **GILLET**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Anthony **MERCIER**, Jérôme **MERLIN**, Elisabeth **PLESSE**, Françoise **TULARS**.

**Absents** : Marie-Paule **DUBREUIL**, David **GUILLAUME**, Brigitte **TOURRET**, Alexandre **SOUDRY**.

**Pouvoirs** : Marie-Paule **DUBREUIL** donne pouvoir à Jérôme **MERLIN**  
Brigitte **TOURRET** donne pouvoir à Paula **CHAUSSENOT**  
Alexandre **SOUDRY** donne pouvoir à Bernard **DAMOISEAU**.

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des décisions prises lors du précédent conseil municipal du 19 novembre 2020.

**1. SPA : contrat de prestations de service de fourrière animale**

La loi oblige les communes à proposer une solution en cas d'animal errant sur la voie publique. Soit la commune s'équipe d'une fourrière située à plus de 50m de bâtiments, soit la commune paye une cotisation de 1.31€/ habitant à la SPA qui sera tenue de garder l'animal.  
Soit  $1.31 \times 904 = 1\,184.24\text{€}$

M. le Maire propose de poursuivre le contrat de prestations de service de fourrière animale avec la SPA.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, donne son accord, à l'unanimité, pour poursuivre le contrat de prestations de service de fourrière animale avec la SPA.

## **2. Travaux de réfection du stade municipal : demande de subvention au titre du plan de relance bâti du Conseil Départemental**

Dans le cadre du plan de relance, le Département a adopté, un dispositif d'aides exceptionnelles concernant les travaux de voirie et le bâti des communes. Le taux d'aide sera de 30% des dépenses plafonnées à 40 000 € HT de travaux avec un plancher de travaux de 2 500 € HT. La porte du hangar de Vitray n'est donc pas subventionnable car son installation n'atteint pas le montant plancher. Par contre le projet de réfection du stade avec l'installation d'un puits et d'une pompe pour arroser le stade d'eau souterraine pourrait rentrer dans ce dispositif.

Montant du projet : 13 425€ HT, dont :

-Devis d'un puisatier : 6 375€ HT

-Pompe et raccordement au système d'arrosage : 7 050€ HT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité demande la subvention au titre du plan de relance bâti du Conseil Départemental.

## **3. Décision modificative**

### **a. Sortie de l'actif cession parcelle Malthet**

Ce point est annulé grâce à la ligne d'écriture budgétaire 024 : investissement.

## **Question diverses :**

- Concernant le Petit Casino, le fond de commerce sera vendu en Mars 2021. -  
A l'arrêt du gérant actuel, le 18 décembre, l'activité sera maintenue grâce à des intérimaires jusqu'au 27 Février 2021.
- La proposition d'acquisition de la maison, rue des dames, a été refusée pour 46 000€. Une nouvelle proposition à 47 000€ a été acceptée.
- L'appel d'offre pour le local du kinésithérapeute est achevé au 10 décembre, les travaux sont prévus à partir de mars 2021. Il est proposé de commencer à réfléchir au montant du loyer.
- Le tracteur et l'épareuse de la commune qui ont brûlé ont été indemnisés à hauteur de 35 000€ par l'assurance.
- M. le Maire remercie les élus et bénévoles pour le suivi des seniors pendant le confinement et ceux qui ont participé à la distribution des colis de Noël (brioche, chocolats et bon pour un repas au restaurant).
- M. le Maire remercie aussi les élus pour leur travail effectué sur « le petit Meaulne-Vitray » ainsi que tous ceux qui ont accompagné le père Noël dans sa distribution de cadeaux et dans la décoration du village.
- M. le Maire remercie aussi les professionnels de santé pour leurs actions et souligne que Meaulne-Vitray a mis en place un des premiers sites de dépistage du territoire.

- Madame Chaussonot demande à ce que soient identifiés rapidement des sites patrimoniaux sur lesquels la Com-com pourrait financer l'intervention de jeunes. Il est proposé de travailler sur les lavoirs et fontaines de la commune.
- Une signalisation sera mise en place sur la RD 145, direction Cérilly, avant la croix de Vitray, pour indiquer l'emplacement de l'arbre coupé durant la seconde guerre mondiale pour ralentir la progression des troupes d'occupation.
- M. Jomier propose d'indiquer au syndicat du canal que le pont du canal sur route de la Chapelle est mal entretenu.
- M. Jomier informe qu'il a été interpellé par un riverain de Vitray au sujet du carrefour des 4 stops, il est à nouveau confirmé que l'option retenue par la mairie est celle conseillée par le Département.
- 3 passages piétons pour 10€ le m2 ont été repeints lors de l'intervention de la Com-com sur les peintures de « stop » et « céder le passage » de la commune.
- La chaudière bois est réparée.
- Les rambardes au niveau de la salle du parc et de la cantine sont installées.
- Le devis pour la main courante au Moulin Mas est attendu.
- L'entrée du cimetière est refaite, les portes devraient être livrées début 2021.
- Les vœux du Maire sont prévus le 30 janvier 2021 si le contexte sanitaire le permet, à cette occasion seront alors remerciés les parents de nouveaux nés, les diplômés du Brevet des Collèges, les participants aux concours des maisons fleuries et décorées ainsi que les bénévoles qui ont réalisé les masques.

A 20h 30, la séance est levée.

***Prochain Conseil Municipal le jeudi 14 janvier 2021 à 19h30.***



*Delancey*